

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous convier à la 63^e session plénière annuelle de la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL) qui se tiendra :

Le vendredi 6 décembre 2024

Les réunions préparatoires débuteront à 09h00 (accueil dès 08h30)

La session institutionnelle débutera à 10h15 (accueil dès 10h00)

Lieu : Pavillon du Terroir Fol'terres à Fully, dans le canton du Valais (Suisse)

📍 Lien d'accès [Google maps](#)

ORDRE DU JOUR

8h30	Accueil des participants aux réunions préparatoires
9h00	Réunions préparatoires des délégations suisse et française
10h00	Accueil des membres pour la séance institutionnelle
10h15	Session plénière
	1. Mot de bienvenue
	2. Mutations et renouvellement au sein des instances
	3. État de santé du Léman et principaux enjeux <ul style="list-style-type: none"> a) Présentation des principaux résultats du rapport scientifique et indicateurs du tableau de bord 2024 b) Information du CS sur l'objectif « phosphore »
	4. Activités de la CIPEL <ul style="list-style-type: none"> a) Activités de la Sous-commission technique / Comité opérationnel b) Activités du Conseil scientifique c) Impact de la crue exceptionnelle sur la qualité des eaux d) État d'avancement du plan d'action 2021-2030 e) Activités du groupe « Hydrocarbures »
	5. Résolutions 2024 <ul style="list-style-type: none"> Résolution 1 : Limiter le risque d'invasion et de dispersion biologique des espèces exotiques envahissantes. Résolution 2 : Révision et la finalisation des documents-cadres de la CIPEL prévue pour le plan d'action 2021-2030.
	6. Exercice comptable 2023 et état des dépenses 2024 <ul style="list-style-type: none"> a) Décomptes 2023 et décharge aux vérificateurs et au Secrétariat b) État des dépenses 2024
	7. Budget 2025 <ul style="list-style-type: none"> Présentation et adoption des budgets 2025 <i>Secrétariat et Études & Actions</i>
	8. Points divers
	9. Date et lieu de la 64^e session plénière (Département de l'Ain – Pays de Gex)
	10. Présidence de la Commission 2024-2026 et du Bureau de la SCT 2025-2026
	11. Conclusion et remerciements
12h40	Fin de la session et restauration sur place